



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULÉ
"FÊTE DES PIEDS ET DES MAINS" PAR
L'ASSOCIATION QUELLE HISTOIRE LE SAMEDI
5 AVRIL 2025 À 10H, 11H ET 15H30 À LA SALLE
DES ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-24-438
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la Semaine petite enfance 2025,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Quelle histoire représentée par Monsieur Michel Prévost, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 64, rue des Ombrages – 92000 NANTERRE, le samedi 5 avril 2025 à 10h, 11h et 15h30 dans la salle des académiciens de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Quelle histoire représentée par Monsieur Michel Prévost, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 64, rue des Ombrages – 92000 NANTERRE, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Fête des pieds et des mains » le samedi 5 avril 2025 à 10h, 11h et 15h30 dans la salle des académiciens de Cœur de Ville, dont le coût est fixé à mille cent euros (1100,00 € T.T.C.) les trois représentations ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241223-lmc1H12613H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024
Date de Publication : 23/12/2024

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN